

# Diabète et travail : vous accompagner grâce à de nouvelles ressources

La Fédération Française des Diabétiques vous accompagne dans vos démarches. Pour mieux répondre à vos questions sur diabète et travail, nous mettons à votre disposition de nouveaux outils.

Saviez-vous que les questions posées au service Diabète et Droits par les personnes touchées par un diabète portent majoritairement sur la thématique de l'environnement professionnel ? En 2023, elle représentait près de 40% des demandes ! Pour vous fournir des informations à jour et accessibles, la Fédération vous propose de nouvelles ressources sur son site internet !

Ainsi, vous trouverez dès aujourd'hui deux vidéos explicatives :

- Sur l'accès à l'emploi : existe-t-il des métiers interdits aux personnes qui ont un diabète ? Par exemple, savez-vous si, en étant atteint d'un diabète, vous pourriez entrer dans la police ? Peut-être vous êtes-vous aussi demandé si vous deviez prévenir votre employeur que vous êtes atteint d'un diabète ?

Pour en savoir plus :



- Sur le maintien en emploi : absences pour rendez-vous médicaux, lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail, adaptations du poste de travail, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et invalidité, etc. Pour trouver des réponses à vos questions et savoir à qui vous adresser :



Dans les vidéos, c'est Jeanne, notre juriste, qui vous donne toutes les explications.

Disponible également : une nouvelle infographie pour mieux comprendre la procédure à respecter si vous avez besoin de vous absenter du travail pour les rendez-vous médicaux de suivi de votre diabète. Découvrez-la sans plus attendre en suivant ce lien : [diabète et absences au travail pour rendez-vous médicaux](#)

Pour des informations complètes et synthétiques relatives au diabète et à l'emploi, téléchargez [notre guide complet Diabète et travail](#).

Pour plus d'informations sur les législations spécifiques, consultez notre livret Diabète : connaître vos droits, faciliter vos démarches en le téléchargeant gratuitement dans votre espace perso : [Mon espace perso | Fédération Française des Diabétiques \(federationdesdiabetiques.org\)](#)

L'espace perso est accessible gratuitement aux abonnés à la newsletter, aux abonnés au magazine équilibre et aux donateurs. Pour l'activer, il suffit de saisir son adresse mail et un mot de passe de votre choix.

Pour un échange individuel, contactez Jeanne, juriste au service Diabète et Droits, par mail à l'adresse [juriste@federationdesdiabetiques.org](mailto:juriste@federationdesdiabetiques.org) ou par téléphone lors d'une permanence, le mardi de 8h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 18h au 01 40 09 24 25.

